

**Sujet :** [INTERNET] Re: éolien (projet de parc dans le bocage de Bazolles 58)

**De :** < > i@orange.fr>

**Date :** 17/11/2018 21:54

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

L'implantation d'un parc éolien sur Bazolles ne nous semble pas pertinente.

Sous prétexte de transition écologique, on monte des dossiers opportunistes sur la production d'énergie dite verte, qui ne tiennent que par les subventions directes ou indirectes qui leur sont accordées (notamment rachat bonifié). Tout cela ressemble plus à une transition énergétique, qui ne dit pas son nom.

On sait très bien que les éoliennes en question sont à la fois très émettrices dans leur conception, leur installation, leur fonctionnement, leur recyclage, et qu'elles vont irrémédiablement dégrader ce bocage. Or il reste très peu de régions bocagères de cette qualité en France.

Bazolles se situe entre deux zones ZNIEFF et Natura 2000, où la fréquentation d'espèces sensibles et protégées est avérée : chiroptères, cigognes, milan royal, aigle botté... et bien d'autres qu'on n'a pas cherché, comme par exemple le sonneur à ventre jaune.

Il nous semble que le débat devrait également porter sur les besoins locaux, et sur l'acheminement de l'électricité produite qui ne sera pas consommée sur place. Cet acheminement a un coût, y compris environnemental.

Nous vous remercions de reconsidérer l'intérêt de ce projet relativement à son coût environnemental calculé dans son intégralité.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Isabelle B.

58140 Gâcogne